

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE MEAUX

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le douze mars deux mille vingt et un, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire du Pays de Meaux s'est réuni au Colisée à Meaux, sur une convocation en date du cinq mars deux mille vingt et un en exécution de l'article L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : M. COPÉ,

M. SARAZIN, M. LOCICIRO, Mme KACI, M. DEVAUCHELLE, M. DECUYPERE, M. MORER, Mme DIOP, M. PIAT, M. ATTALI, M. DELAHAYE, M. GOURDY,

M. PARIGI, M. POIREL (suppléant de M. BERTHELIN), M. ROBIN, M. BACHMANN, Mme LEAL, M. CHOMONT, Mme BORDINAT, M. AIREAULT, M. BON, Mme COURTOIS, Mme MARIE MELLARE, M. COURTIER, M. HERVIER, M. MACHU, Mme DEVAUCHELLE, Mme VIELPEAU, M. MOURADOUDI, Mme DE KESLING, M. GUERRAUD, M. TISSERAND, Mme OZTURK, Mme BLAY, M. ABASSI, Mme GOSSELIN, M. DELL'OSTE, Mme LEFEVRE, M. MARIE LUCE, Mme LACROIX, M. ALLARD, Mme MAHOUKOU, M. REZEG, M. RODRIGUES, Mme EBOUMBOU, M. MOUHKINE-FORTIER, Mme ROUSSEAU, M. SAVERET, Mme ROLLAND (suppléante de M. BELIN), Mme BELLATON, Mme CHOPART, M. FAYETTE, Mme AMADO, M. GENTIL, M. ROUQUETTE, M. LEMAIRE, Mme ROUSSEAU, M. CAGNARD, M. LOURDELET, Mme DELAVAQUERIE, M. FOURNY, M. KRAEMER, M. MENIL, Mme DAOUST, M. TASSIN, M. HUDE, Mme SILVA, M. DERROY,

Mme PONOT-ROGER, M. BRAS, Mme GONCALVES, Mme BUFFE, Mme GILEWSKI, Mme VAISSIERE et Mme VASSELON, M. MORAUX ont donné respectivement pouvoir à Mme VIELPEAU, Mme BLAY, Mme MAHOUKOU, Mme OZTURK, Mme GOSSELIN, M. TISSERAND et M. MORER,

Absents excusés : M. DHUICQUE, M. RICHELET.

M. DELAHAYE est désigné comme secrétaire de séance.

Date de Notification	Date d’Affichage	N° de délibération CC21030504	Direction des Finances
	19/03/2021		

Objet : Budget annexe ZAC Arpent Videron : Adoption du Budget primitif exercice 2021

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L1612-7 portant sur le vote du budget en sur-équilibre,

VU la loi n°94-504 du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux Collectivités locales,

VU l'article 201 Octies de l'annexe 2 du Code Général des Impôts repris dans l'Instruction Comptable M14 disposant que les activités soumises à TVA doivent faire l'objet d'une comptabilité distincte,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

VU la délibération du 12 janvier 2017 du Conseil Communautaire approuvant la création du Budget annexe de la ZAC de l'Arpent Videron, suite à la fusion de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux et de la Communauté de Communes des Monts de la Goële,

VU la proposition du Président de Budget primitif 2021 du Budget annexe de la ZAC de l'Arpent Videron avec reprise anticipée des résultats 2020, et le document portant les résultats d'exécution 2020 et l'état des restes à réaliser dûment visé par le Comptable des Finances Publiques et accompagné de l'Etat II-2 du Compte de gestion 2020, ci-annexés,

CONSIDÉRANT que le Code Général des Collectivités Territoriales, en son article L1612-7 autorise le vote du budget en sur-équilibre, qu'il est ainsi admis un excédent à la section d'investissement quel qu'en soit l'origine, et un excédent à la section de fonctionnement provenant du résultat de l'exercice précédent,

CONSIDÉRANT qu'en 2020, l'intégralité du foncier a été cédée à la Société CIBEX pour un montant de 5 040 110 €, générant les résultats d'exécution 2020 suivants :

Fonctionnement (résultat d'exploitation) : + 1 218 616,39 €

Investissement (solde d'exécution) : + 2 846,33 €

Soit un résultat global excédentaire de : 1 221 462,72 €,

(pas de restes à réaliser en investissement 2020 à reporter en 2021),

CONSIDÉRANT que les derniers travaux d'aménagement seront réalisés en 2021,

CONSIDÉRANT que le Budget annexe pourra être clôturé avec effet au 31 décembre 2021, à la suite de l'adoption du Compte administratif 2021,

CONSIDÉRANT que dans ce cadre, le projet de Budget primitif 2021 du Budget annexe de la ZAC de l'Arpent Videron est proposé :

- avec reprise anticipée des résultats 2020 : excédent de la section de fonctionnement au compte report R002 pour un montant de 1 218 616,39 €, excédent de la section d'investissement au compte report R001 pour un montant de 2 846,33 €,
- en sur-équilibre tant en section de fonctionnement que d'investissement,

OUI, M. DECUYPERE, Rapporteur en Conseil Communautaire,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, avec 73 voix pour, 1 abstention et 2 contre

VOTE par chapitre et en sur-équilibre sur chaque section, le Budget primitif 2021 du Budget annexe de la ZAC de l'Arpent Videron comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	150 000,00 €	152 846,33 €
Fonctionnement	300 005,00 €	1 518 621,39 €
Totaux	450 005,00 €	1 671 467,72 €



Le Président, .


Jean-François COPÉ

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - CAPM (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE CAPM : BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20007213000020

POSTE COMPTABLE : SGC Meaux

M. 14

Budget primitif
voté par nature

BUDGET : ZAC ARPENT VIDERON (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	20
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	24
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	46
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	77
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	78
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	82
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	83
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	84

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

<p>I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</p> <ul style="list-style-type: none">- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.<ul style="list-style-type: none">- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres. <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :</p> <p>II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».</p> <p>III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .</p> <p>IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) primitif de l'exercice précédent.</p> <p>V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.</p>
--

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	300 005,00	300 005,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 218 616,39
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		300 005,00	1 518 621,39

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	150 000,00	150 000,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 846,33
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		150 000,00	152 846,33

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	450 005,00	1 671 467,72
----------------------------	-------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 239 521,78	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	0,00	5,00	5,00	5,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 239 526,78	0,00	150 005,00	150 005,00	150 005,00
66	Charges financières	17 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 256 626,78	0,00	150 005,00	150 005,00	150 005,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	2 618,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	8 827 162,55	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		8 848 780,55	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL		10 105 407,33	0,00	300 005,00	300 005,00	300 005,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	300 005,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 463,00	0,00	5,00	5,00	5,00
Total des recettes de gestion courante		2 463,00	0,00	150 005,00	150 005,00	150 005,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 040 110,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 042 573,00	0,00	150 005,00	150 005,00	150 005,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	5 045 574,33	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		5 064 574,33	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL		10 107 147,33	0,00	300 005,00	300 005,00	300 005,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 218 616,39
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 518 621,39
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	0,00
---	-------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

Accusé de réception en préfecture
077-29973130-20210312-CC21030504-DE
CAPM- ZAC ARPEL VIDEON - BP - 2021
Date de réception : 17/03/2021
Date de réception préfecture : 17/03/2021

- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	3 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 045 574,33	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	5 045 574,33	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
	TOTAL	8 845 574,33	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	150 000,00
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	2 618,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	8 827 162,55	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	8 829 780,55	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
	TOTAL	8 829 780,55	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 846,33
--	----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	152 846,33
---	------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	0,00
--	------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	150 000,00		150 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00		5,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		150 000,00	150 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		150 005,00	150 000,00	300 005,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	300 005,00
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	150 000,00	150 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	150 000,00	150 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	150 000,00
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	150 000,00		150 000,00
71	Production stockée (ou déstockage)		150 000,00	150 000,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	5,00	0,00	5,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		150 005,00	150 000,00	300 005,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 218 616,39
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 518 621,39
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	150 000,00	150 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	150 000,00	150 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 846,33
--	-----------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	152 846,33
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 239 521,78	150 000,00	150 000,00
605	Achats matériel, équipements et travaux	1 239 521,78	150 000,00	150 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5,00	5,00	5,00
65888	Autres	5,00	5,00	5,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		1 239 526,78	150 005,00	150 005,00
66	Charges financières (b)	17 100,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	17 100,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		1 256 626,78	150 005,00	150 005,00
023	Virement à la section d'investissement	2 618,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	8 827 162,55	150 000,00	150 000,00
7133	Variat° en-cours de production biens	3 787 052,55	0,00	0,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	5 040 110,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		8 829 780,55	150 000,00	150 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	19 000,00	0,00	0,00
608	Frais accessoires sur terrains en cours	19 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		8 848 780,55	150 000,00	150 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 105 407,33	300 005,00	300 005,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	300 005,00
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	150 000,00	150 000,00
7015	Ventes de terrains aménagés	0,00	150 000,00	150 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 463,00	5,00	5,00
752	Revenus des immeubles	2 458,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	5,00	5,00	5,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		2 463,00	150 005,00	150 005,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	5 040 110,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	5 040 110,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 042 573,00	150 005,00	150 005,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	5 045 574,33	150 000,00	150 000,00
7133	Variat° en-cours de production biens	5 464,33	0,00	0,00
71355	Variat° stocks terrains aménagés	5 040 110,00	150 000,00	150 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	19 000,00	0,00	0,00
796	Transferts charges financières	19 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 064 574,33	150 000,00	150 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 107 147,33	300 005,00	300 005,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 218 616,39
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 518 621,39
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	3 800 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 800 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		3 800 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 800 000,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	5 045 574,33	150 000,00	150 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	5 045 574,33	150 000,00	150 000,00
3355	Travaux	5 464,33	0,00	0,00
3555	Terrains aménagés	5 040 110,00	150 000,00	150 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		5 045 574,33	150 000,00	150 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 845 574,33	150 000,00	150 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	150 000,00
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	2 618,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	8 827 162,55	150 000,00	150 000,00
3351	Terrains	2 884 961,11	0,00	0,00
3354	Etudes et prestations de services	20 140,81	0,00	0,00
3355	Travaux	580 805,90	0,00	0,00
33586	Frais financiers	301 144,73	0,00	0,00
3555	Terrains aménagés	5 040 110,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		8 829 780,55	150 000,00	150 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		8 829 780,55	150 000,00	150 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		8 829 780,55	150 000,00	150 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 846,33
--	----------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	152 846,33
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	0 SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES
DEPENSES				
	Total dépenses de l'exercice	300 005.00	300 005.00	
	RAR N-1 et reports			
	Total cumulé dépenses	300 005.00	300 005.00	
RECETTES				
	Total recettes de l'exercice	300 005.00	150 005.00	150 000.00
	RAR N-1 et reports	1 218 616.39	1 218 616.39	
	Total cumulé recettes	1 518 621.39	1 368 621.39	150 000.00

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

INVESTISSEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	0 SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES
DEPENSES				
	Dépenses réelles			
	Equipements municipaux			
	Equip. non municipaux			
	Opérations financières			
	Dépenses d'ordre	150 000.00	150 000.00	
	Total dépenses de l'exercice	150 000.00	150 000.00	
	RAR N-1 et reports			
	Total cumulé dépenses	150 000.00	150 000.00	
RECETTES				
	Total recettes de l'exercice	150 000.00	150 000.00	
	RAR N-1 et reports	2 846.33	2 846.33	
	Total cumulé recettes	152 846.33	152 846.33	

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	0 SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES
Total dépenses		300 005.00	300 005.00	
Dépenses réelles		150 005.00	150 005.00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	150 000.00	150 000.00	
022	DEPENSES IMPREVUES			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5.00	5.00	
66	CHARGES FINANCIERES			
Dépenses d'ordre		150 000.00	150 000.00	
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	150 000.00	150 000.00	
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SE			
Total recettes		300 005.00	150 005.00	150 000.00
Recettes réelles		150 005.00	5.00	150 000.00
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTE	150 000.00		150 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5.00	5.00	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Recettes d'ordre		150 000.00	150 000.00	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	150 000.00	150 000.00	
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SE			

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE	A1

INVESTISSEMENT

No	Libellé	TOTAL	Non ventilable 01	0 SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES
Total dépenses		150 000.00	150 000.00	
Dépenses réelles				
020 16	DEPENSES IMPREVUES EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
Opérations d'équipement				
Opérations pour compte de tiers				
Dépenses d'ordre		150 000.00	150 000.00	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	150 000.00	150 000.00	
Total recettes		150 000.00	150 000.00	
Recettes réelles				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
Opérations pour compte de tiers				
Recettes d'ordre		150 000.00	150 000.00	
021 040	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	150 000.00	150 000.00	

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

FONCTIONNEMENT

Fonction 0 SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES

(DETAIL DES SOUS-RUBRIQUES)

No	LIBELLE	TOTAL	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	020 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE
DEPENSES		300 005.00	300 005.00	
Dépenses de l'exercice		300 005.00	300 005.00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	150 000.00	150 000.00	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	5.00	5.00	
66	CHARGES FINANCIERES			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	150 000.00	150 000.00	
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SE			
Restes à réaliser - reports				
RECETTES		1 518 621.39	1 368 621.39	150 000.00
Recettes de l'exercice		300 005.00	150 005.00	150 000.00
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTE	150 000.00		150 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	5.00	5.00	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE	150 000.00	150 000.00	
043	OPERATION D'ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SE			
Restes à réaliser - reports		1 218 616.39	1 218 616.39	
SOLDE		1 218 616.39	1 068 616.39	150 000.00

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1

INVESTISSEMENT

Fonction 0 SCES GENERAUX ADM.PUBLIQUES LOCALES

(DETAIL SOUS-RUBRIQUE)

No	LIBELLE	TOTAL	01 OPERATIONS NON VENTILABLES
	DEPENSES	150 000.00	150 000.00
Dépenses de l'exercice		150 000.00	150 000.00
020 040 16	DEPENSES IMPREVUES OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	150 000.00	150 000.00
N°	Opérations d'équipement		
	Opérations pour compte de tiers		
Restes à réaliser - reports			
	RECETTES	152 846.33	152 846.33
Recettes de l'exercice		150 000.00	150 000.00
021 040 16	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SE EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	150 000.00	150 000.00
	Opérations pour compte de tiers		
Restes à réaliser - reports		2 846.33	2 846.33
SOLDE		2 846.33	2 846.33

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE MEAUX

BUDGET ANNEXE ZAC ARPENT VIDERON

BALANCE D'EXECUTION 2020

		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (Mandats et Titres)	Fonctionnement	7 660 372,19	8 880 728,58	
	Investissement	7 621 653,99	11 408 706,54	
RESULTATS DE N-1	Fonctionnement	1 740,00		
	Investissement	3 784 206,22		
TOTAL réalisations + Résultats n-1		19 067 972,40	20 289 435,12	
RAR A REPORTER EN N+1	Fonctionnement			
	Investissement			
TOTAL RAR à reporter en n+1		0,00	0,00	
RESULTAT CUMULE	Fonctionnement	7 662 112,19	8 880 728,58	soldes 1 218 616,39
	Investissement	11 405 860,21	11 408 706,54	2 846,33
TOTAL CUMULE		19 067 972,40	20 289 435,12	1 221 462,72

Soit une Reprise anticipée des résultats 2020 dans le Budget primitif 2021 comme suit :

INVESTISSEMENT	
R001	2 846,33
1068	0,00
RAR REC	0,00
RAR DEP	0,00
FONCTIONNEMENT	
R002	1 218 616,39

Meaux le 19/02/21
La Comptable des Finances Publiques
Service de Gestion Comptable de Meaux

Nadine TAMIC


Par procuration
L'Inspecteur des Finances publiques
Claude BONNERAVE

Direction Générale des Finances publiques
Centre des Finances publiques de MEAUX
Service de Gestion Comptable de MEAUX
21 place de l'Europe
77337 MEAUX Cedex
Tél. 01 64 34 24 47
Courriel : sgc.meaux@dgifp.finances.gouv.fr

58403 - ZAC ARPENT VIDERON CAPM

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

II-1

Exercice 2021

Accusé de réception en préfecture
077-200072130-20210312-CC21030504-DE
Date de télétransmission : 17/03/2021
Date de réception préfecture : 17/03/2021

GED

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	12 629 780,55	10 107 147,33	22 736 927,88
Titres de recettes émis (b)	11 408 706,54	8 880 728,58	20 289 435,12
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	11 408 706,54	8 880 728,58	20 289 435,12
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	12 629 780,55	10 107 147,33	22 736 927,88
Mandats émis (f)	7 621 653,99	8 238 792,07	15 860 446,06
Annulations de mandats (g)		578 419,88	578 419,88
Dépenses nettes (h = f - g)	7 621 653,99	7 660 372,19	15 282 026,18
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	3 787 052,55	1 220 356,39	5 007 408,94
(h - d) Déficit			

58403 - ZAC ARPENT VIDERON CAPM

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
ZAC ARPENT VIDERON CAPM					
Investissement	-3 784 206,22		3 787 052,55		2 846,33
Fonctionnement	-1 740,00		1 220 356,39		1 218 616,39
Sous-Total	-3 785 946,22		5 007 408,94		1 221 462,72
TOTAL II	-3 785 946,22		5 007 408,94		1 221 462,72
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-3 785 946,22		5 007 408,94		1 221 462,72

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE MEAUX

BUDGET PRIMITIF 2021

Date de convocation	05 Mars 2021	Nombre de membres en exercice : 78	
Date séance du Conseil	12 Mars 2021	Nombre de membres présents : 76	
Présenté par le Président	Budget Principal	POUR : 71	CONTRE : 3
A Meaux, le 12 03 21	Budget annexe PAMP	POUR : 74	CONTRE : 0
Le Président,	Budget annexe Opérations Patrimoniales	POUR : 72	CONTRE : 0
	Budget annexe Arpent Videron	POUR : 73	CONTRE : 2
	Budget annexe Assainissement	POUR : 76	CONTRE : 0
	Budget annexe Eau Potable	POUR : 76	CONTRE : 0
			ABSTENTION : 2
			ABSTENTION : 1
			ABSTENTION : 3
			ABSTENTION : 1
			ABSTENTION : 0
			ABSTENTION : 0

ARRETE - SIGNATURES

Délibéré par le Conseil Communautaire réuni en session ordinaire

A Meaux, le 12 03 2021.

Les membres du Conseil Communautaire,

PARIGI Jean-François	SARAZIN Régis	LOCICIRO Bernard	BERTHELIN Daniel	KACI Chantal
DEVAUCHELLE Stéphane	DECUYPERE Claude	MORER Jean-Michel	DIOP Saly	PIAT Jean
ATTALI Didier	BELIN Michel	DELAHAYE Dominique	GOURDY Franck	DHUIQUE Pierre Edouard
ROBIN Marc	BACHMANN Michel	LEAL Marie	CHOMONT Gérard	BORDINAT Joëlle
AIREAULT Luc	RICHELET Yann	BON Alain	COURTOIS Déborah	MARIE MELLARE Aline
COURTIER Laurent	HERVIER Frédéric	MACHU Pascal	DEVAUCHELLE Laurence	PONOT-ROGER Corinne
VIELPEAU Emmanuelle	MOURADOUDI Allal	DE KESLING Amandine	GUERRAUD Jean-Marie	TISSERAND Jérôme

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE MEAUX

BUDGET PRIMITIF 2021

OZTURK Fatma 	BRAS Artur Jorge L. BRAS 	BLAY Laetitia 	GONCALVES Ludivine MR MAHOUKOU Yahoukou 	BUFFE Emilie P. OZTURK 
ABASSI Ouahid 	GOSELIN Thi My 	DELL OSTE Bruno 	LEFEVRE Sandra 	MARIE LUCE Keveen 
LACROIX Sarah 	ALLARD Christian 	MAHOUKOU Marie-France Yahoukou 	REZEG Said 	GILEWSKI Chantale T.M. GOSSELIN 
RODRIGUES Fernando 	VAISSIERE Evelyne J. TISSERAND 	EBOUMBOU Aurore AEBOURBOU 	MOUHKINE-FORTIER André 	ROUSSEAU Valentine 
SAVERET Gilles 	BELLATON Marie-Thérèse 	CHOPART Hélène Chupart 	FAYETTE Nicolas 	AMADO Catherine 
GENTIL Pascal 	ROUQUETTE Marc 	LEMAIRE Denis 	ROUSSEAU Isabelle 	CAGNARD Maurice 
LOURDELET David 	DELAQUERIE Christine 	FOURNY Matthieu 	VASELON Françoise JM. NORRIS 	MORAUX Gérard JM. NORRIS 
KRAEMER Eric 	MENIL Jean-Pierre 	DAOUST Michèle 	TASSIN Didier 	HUDE Emmanuel 
SILVA Guylaine 	DEROY Hervé 			

Transmis en Sous Préfecture de Meaux
le

Certifié exécutoire par
le Président le

Le Président,

